

Conseil d'école du 8 Novembre 2021

Début de séance 17h10

A- Vie de l'école

1-Effectifs et répartitions

150 élèves.

27 CP
36 Ce1
27 ce2
29 cm1
31 cm2

Répartis de la manière suivante :

CP : 20 élèves
CP/CE1 : 7/13 20 élèves
CE1 : 23 élèves
CE2 27 élèves
CM1: 19 élèves
CM1/CM2 : 10/9 19 élèves
CM2 22 élèves

2-présentation de l'équipe

équipe enseignante :

Line DESBARATS CP

Emilie RAGOT Estelle MARCO ROLLIN les vendredis et 1 mercredi sur 4 CP/CE1

Gaëlle TOBIE : CE1

Sandra SAUVAGE : CE2

Muriel SIMORRE : CM1

Julia LAMBERT : CM1/CM2

Alain JAMBRO : CM2

François GAIANI : ZIL

Une psychologue scolaire du RASED : Anne FOURNIER. Elle intervient auprès des élèves qui en ont besoin avec l'accord de la famille, à la demande de l'enseignant ou des familles, sur le temps scolaire, dans les locaux de l'école. Ce travail contribue à prévenir et à réduire les difficultés des enfants et pour les amener, en les accompagnant, à mieux investir leurs capacités et réussir leur scolarité.

Une autorisation parentale est nécessaire en cas de prise en charge individuelle.

Une maitre E, Christiane CORSINI, enseignante spécialisée dans les problèmes d'apprentissage intervient également sur l'école et prend des groupes d'enfants dans les classes de cycle 2 (2 groupes 1 matinée par semaine).

Elle sera présente 1 semestre cette année à l'école.

Les AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap)

Une AESH intervient pour permettre à un élève en situation de handicap d'accomplir des gestes qu'il ne peut faire seul, travaille en collaboration avec l'enseignant, facilite le contact entre l'élève et ses camarades de classe, tout en veillant à l'encourager dans ses progrès en autonomie.. Il travaille

sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant.

Sur l'école il y a 9 enfants sous PPS avec notification AESH .
2 Enfants ont une AESH individuelle et les 7 autres ont une AESH Mutualisée.
5 AESH sont nommés sur l'école, dont 1 en arrêt maladie depuis 1 an.

ALAE :

Equipe animation :

directrice: Mme Martinet.

MAIRIE :

Entretien des locaux (école élémentaire) :

pour le ménage : Chantal GIRAL, Patricia LACLARIO, Sandrine RIZZETTO

pour les interventions techniques :

Responsable : Mr BOUTRY

- Tris Fausto
- Barbaouat Richard
- Delord Anthony
- Joubert Eric
- Delpech Jean-Marc

- Transports scolaires : Nadine PUJOL, Sandrine RIZZETTO, Florence BERGAGNACHE remplacée par Sandrine RANDE
- Restauration scolaire : Nadine PUJOL, sylvie, , Patricia LACLARIO, Chantal GIRAL et Sandrine RANDE, Brigitte et Fanny

Chargé aux affaires scolaires : Frédéric NOUIS

1' intervenante Mairie animant la BCD : Béatrice qui intervient 2 après-midis par semaine, le mardi et le jeudi.

3-Rentrée scolaire :

Protocole sanitaire :

Nous maintenons les différents groupes sur l'école.

Groupe 1 ; les 3 classes du haut

Groupe 2 : les 4 classes du bas.

Les entrées et les sorties se font sur 3 lieux différents (petit portillon, garage à vélo et portail principal).

Les récréations sont toujours décalées.

Lavages des mains 7 fois par jour.

Les masques ne sont plus obligatoires.

Il n'y a plus de mesures particulière à la pratique de l'EPS.

Nettoyage des locaux : quelqu'un vient nettoyer les boutons poussoir les chasses d'eau, des robinets, poignées de porte, rambarde d'escalier... le matin entre 11h15 et 12h15.

Nous avons fait le renouvellement des PAI (projet d'accueil individualisé) pour les élèves qui en avaient besoin.

Il manque encore plusieurs protocoles qui n'ont pas été retournés à l'école.

Nous vous rappelons à quoi servent les PAI : il concerne les enfants souffrant d'asthme, allergie alimentaire, autre trouble de la santé évoluant sur une longue période.

Il permet de sensibiliser l'ensemble des intervenants de l'école sur la conduite à tenir en cas de crise, avec les conseils du médecin scolaire.

Nous pouvons être susceptible de vous réclamer plusieurs traitements pour les différents lieux (école, alae, cantine).

Organisation des APC : le soir mardis et jeudis de 16h20 à 17h05.

Pas d'APC la première semaine après chaque période de vacances.

Elle peut concerner tous les élèves de l'école comme seulement ceux qui ont besoin d'une petite aide supplémentaire

Nous spécifions à chaque demande d'aide l'objectif qui est visé afin de pallier aux besoins rencontrés.

Nous vous rappelons que ces activités ne sont pas obligatoires et sont soumises à l'autorisation parentale. Cependant, elles ont un réel intérêt pour les enfants qui peuvent travailler un objectif spécifique en groupe d'élèves très restreint.

4- Les projets pédagogiques :

Le projet randonnée : avec les classe de CP/CE1, CE2 et CM2

7 randonnées ont eu lieu en début d'année et D'autres auront lieu en fin d'année.

La rencontre sportive entre la classe de CM1 et celle de CM1/CM2 le 20 Octobre

Les écoles qui chantent : classe de CP/CE1, les habits neufs de l'empereur.

Le spectacle T Miro ou quoi :

L'intervention de la ligue contre le cancer pour les classes de CP/CE1, CE2, CM1/CM2 et CM2 afin de parler des dangers du soleil. L'intervention aura lieu le 25 Novembre.

Une animation jardin programmée le 02 février pour les classes de CP et CE1.

Le projet théâtre/anglais pour la classe de CM1. Le coût est de 1000 euros.

Le conseil des enfants : 1^{er} conseil des enfants : les problèmes majeurs ressortis sont le bruit à la cantine, les bousculades à la cantine et le manque de portes manteaux également à la cantine ; Ils souhaitent plus d'activités sur le temps du midi, plus de surveillance également.

Des bousculades pendant les récréations.

Nettoyons la nature : qui a eu lieu le 24 septembre. Des élus sont venus nous prêter main forte dont Mr le Maire.

Bilan positif.

Prix du plus grand nombre de participants (article dans la dépêche)

Château de Bergues : de nouvelles dates sont à prévoir pour les classes de CP et CE1 . Les classes de CP/CE1 et de CE2 se retirent du projet pour des questions budgétaires.

5- résultats des élections de parents d'élèves

Une liste association AFPEL

254 inscrits

140 votants

15 nuls ou blancs

Liste élue avec un taux de participation de 55,12%

6-La coopérative scolaire

8300 euros en début d'année

2000 euros de dons AFPEL

1680 euros de dons des parents

1500 euros de dépenses diverses

Il reste 11000 euros sur le compte ;

7- règlement intérieur

Des modifications ont été apportées concernant les collations.

Vote : vote pour à l'unanimité.

8- les rythmes scolaires

Pas de demande de modification d'horaires sur les rythmes scolaires.

9 : dates diverses

Le photographe passera le jeudi 18 Novembre 2021. A partir de cette année, toutes les commandes se feront via Internet. Il n'y aura plus de commande qui passera par l'école.

B- La sécurité

1- Exercices alerte incendie

premier exercice incendie : le 22/09//2021

bilan : Tout a fonctionné et l'évacuation des élèves a été rapide et s'est faite dans le calme.

2 autres exercices incendie seront réalisés en cours d'année

2- Exercices PPMS

Le premier exercice PPMS a eu lieu. Il s'agissait d'un PPMS attentat intrusion.

Les portes et volets devaient être fermées et les élèves couchés par terre le plus loin possible des portes.

Le PPMS s'est bien déroulé, certains élèves étaient dans la cour, d'autres en classe.

C- Les Travaux

Livraison de la nouvelle école début Aout.

Visite en 3D.

D- ALAE

Nouvelle directrice adjointe : Carole CALVET présente à midi et pendant les vacances
135 enfants à midi.
35 à 40 enfants le matin et 70 le soir.
Les groupes ont été supprimés dès que le département est passé niveau 1.
Projets : gestes citoyens, évolution des locaux, journal

Equipe animation :

Agnes VINCI,
Caroline FICHAUX,
sylvie (employée mairie)
Carole CALVET
Nathalie MARTINET
Elena LOUANDRE
Valérie RELENDEAU
Marie CLARIA
Marie CORNELLO
Karine COURREGE
Cécile CAU
Aurore ROULET

E- AFPEL.

Questions des parents :

Le protocole sanitaire et le maintien des groupes depuis le 11 Octobre :

Nous avons bien pris connaissance du nouveau protocole sanitaire niveau 1.
Cependant, notre supérieur hiérarchique nous a très fortement conseillé de maintenir des récréations séparées entre les groupes.
Nous avons pris la décision de maintenir ces groupes jusqu'à la rentrée des vacances d'Automne et que nous ferions ensemble un point après les vacances pour maintenir ou modifier notre organisation, en fonction du contexte sanitaire actuel.

Le harcèlement scolaire :

Les familles concernées ont été reçues. La psychologue scolaire est intervenue sur une situation. L'ensemble des enseignants va s'impliquer dans la prévention du harcèlement à l'école en faisant venir dans un premier temps une troupe de théâtre pour un spectacle qui traite le sujet du harcèlement. Puis des actions culturelles autour de ce sujet.

Concernant l'accueil du matin : certaines classes sont accueillies dans la classe, d'autres dans la cour, pour des raisons pratiques quant au lavage de mains.

Question concernant la piscine :

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences.

À l'école primaire, le moment privilégié de cet apprentissage est le cycle 2, prioritairement le CP et le CE1.

Cela concernerait donc 3 classes chaque année.

un devis a été réalisé à aqualudia :

1 bassin d'apprentissage : 51 euros par classe

1 ligne d'eau : 17,5 euros par classe. (il faut 3 lignes par classe)

1 MNS par séance : 26 euros par MNS.

150 euros de bus par séance

Il faut compter par classe pour 10 séances :

1500 euros de transport

770 euros de piscine.

2270 euros par classe.

6810 euros en tout chaque année.

Il faut rajouter à cela la disponibilité dans les bassins, la disponibilité du MNS, des parents volontaires agréés.

Il faut compter 40 min de trajet aller et retour, 40 min dans l'eau et 30 min de préparation (vestiaire) donc 2h30. Les séances devront forcément se dérouler le matin ce qui rajoute une contrainte aux disponibilités de bassin (en sachant que nous ne sommes pas prioritaires car ne faisons pas partie du Muretain).

Projets AFPEL

Marché de Noël les 17 et 18 décembre

Le vide grenier

La vente des objets personnalisés

Fin de séance 19h13